

Gerry TAAMA se prononce sur la fameuse enquête de Afro baromètre :

Gerry TAAMA :
« Afro baromètre et ses sondages »



Education / La fin de l'année 2017-2018 reportée au 24 août :

Le réaménagement de l'année scolaire P10



PARI RÉUSSI POUR LA DIASPORA TOGOLAISE RÉUNIE A DAKAR P4&7

LIBERAL

Bihebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0352 du Mercredi 25 Avril 2018 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

Trouble-fête

Le 27 avril il y a rien de plus joli...chantait l'artiste. Comme tous les 27 avril date anniversaire de l'indépendance du Togo, les fils et filles du pays s'apprentent à célébrer l'anniversaire de l'accession à la souveraineté internationale. C'est l'une des dates les plus marquantes de l'histoire du Togo, le 27e jour du mois d'Avril, est pour les togolais ce que le 14 juillet par exemple représente aux yeux du français. Il est tout à fait normal de célébrer comme il se doit, chaque année, la date du 27 avril, considérée comme fondatrice du Togo actuel. C'est un jour férié et nombreux en profitent tout comme l'État togolais qui à l'occasion, montre sa puissance en organisant des parades militaires et civiles dans plusieurs grandes villes du pays, les contrées, même les plus petites ne sont du reste, chacune organise à sa manière ce jour qui a vu naître le Togo. C'est l'occasion pour nous de rendre hommage à tous ceux qui se sont battus au péril de leur vie afin que notre pays sorte du joug impérialiste. Concerts, activités sportives, bals et autres feux d'artifice...il faut glorifier l'événement. Il s'agit bien d'un jour de célébration nationale, visant à démontrer la communion des Togolais aux valeurs de la République. Malheureusement tous les togolais ne semblent pas avoir la tête à la fête. A y regarder de près, la célébration de cette année risque d'être occultée par certains événements pas du tout glorieux. Aujourd'hui 25 avril et demain 26 veillées d'arme, et le 28 lendemain de la fête, la coalition des 14 partis entend descendre les rues pour une marche suivant un itinéraire bien dessiné par le gouvernement mais fustigé par les organisateurs qui promettent défier l'autorité. Au lieu d'une célébration à l'unisson est bien parti pour une fête nationale en eau trouble...

Le Directeur de Publication

Descente au cœur du plus grand centre hospitalier du Togo :



Faure Gnassingbé touche du doigt les réalités du CHU Sylvanus Olympio P3

LE GROUPE BOLLORE REAGIT A LA GARDE-A-VUE DE SES DIRIGEANTS P5



Transpor routier : **Les vrais coûts de prestations liées à l'immatriculation** P10

MICRO à l'envers

Depuis la semaine passée, le gouvernement a signé un Protocole d'accord avec les responsables des syndicats de l'éducation, quelles sont vos impressions ? Pensez-vous que c'est une issue définitive ?

BLIVI GABRIEL (DIRECTEUR DE PUBLICATION DU SITE D'INFORMATION NOUVELLEAFRIQUE.INFO)



Après moult grèves dans le secteur de l'éducation avec comme chef d'orchestre, la Coordination des Syndicats de l'Education du Togo (CSET), un protocole d'accord vient d'être signé entre le gouvernement et les syndicalistes. Au delà d'un ouf de soulagement que chacun pourra pousser, le sujet suscite pour nous, deux interrogations. Primo, pourquoi avoir attendu, en ce qui concerne le gouvernement, tout ce temps, avant d'en arriver là ? Et c'est une question qui vaut son pesant d'or, Si l'on ressasse

autant que faire se peut, les corollaires issues de ces mouvements intempestifs de débrayage (les activités scolaires en dents de scie, les élèves psychologiquement affaiblis, l'année scolaire plus longue que prévue, pour ne citer que celles-là). Secundo, l'on se demande si le gouvernement togolais, champion en dilatoire, avouons-le, aura cette fois-ci la volonté d'honorer à ses engagements ? C'est une bonne nouvelle si ce protocole d'accord devrait être une solution définitive à cette crise qui mine le secteur de l'éducation depuis plusieurs années.

PATRICIA OURO, JOURNALISTE FREELANCE

Nous avons tous accueilli la nouvelle avec beaucoup de joie et de réserve aussi, il faudrait que les parties signataires de cet accord aient une volonté commune qui est de sortir ou de trouver une solution idoine et durable à cette crise.

En tout cas pour nous, rien ne sert de signer des engagements et de les ignorer ou de les appliquer à minima, puisqu'à tous égards, cette posture sert à juste déplacer le problème et non à le résoudre, car de toute évidence, si l'on arrive aujourd'hui à un accord, c'est que quelque part, les autorités ont jugé, légitimes les revendications des enseignants.

Par ailleurs, on constate déjà que, cette signature d'accord ne trouve pas l'assentiment de beaucoup d'enseignants à la base et qui continuent de maugréer. Conséquence, les responsables de la CSET, auront fort à faire pour convaincre les leurs, et seule une bonne foi du gouvernement pourra donner du crédit à Atchou Atcha et ceux qui sont au-devant de cette lutte syndicale. ■



Pharmacie de garde à Lomé

**Semaine du 23/04/2018
au 30/04/2018**

BOULEVARD	Bd. Du 13 Janv. Doulassamé	22 21 65 49
CENTRE	46, Rue de la Gare (face SGGG)	22 21 83 30
KPEHENOU	Boulevard HOUPHOUET - BOIGNY	22 21 32 24
CHATEAU D'EAU	Près Château d'eau de BE	22 21 57 51
CRISTAL	Boulevard Houphet Boigny	22 20 90 91
ESPERANCE	Av F.J. STRAUSS, Face Ecole Française Nyékonakpoé (Rue Adjololo)	22 21 01 28
Ste MARIE	Face Super Marché Tokoin-RAMCO	22 21 85 58
LUMEN	Route de Kpalimé près Togo boisson Cassablanca	23 38 68 36
ROBERTSON	Après la Lagune de Nyékonakpoé (TOGBATO)	23 20 61 11
N.D. DE LA TRINITE	Sise au 20 boulevard de la paix à Super Taco	22 21 27 80
GBEZE	Boulevard Jean Paul II	22 26 32 61
UNIVERS - SANTE	Boulevard GNASSINGBE Eyadema, Cité OUA face à l'entrée du CHU-CAMPUS	22 52 41 39
AEROPORT	Rte de l'Aéroport SITO	22 26 21 22
RAOUDHA	Située au 4495 Boulevard Zio Hedzranawoe, derrière TOGO 2000	22 61 39 39
MISERICORDE	BE-KPOTA	23 38 47 62
LE PROGRES	Sur le tronçon CIMTOGO-Gendarmerie d'Ahadj kpota non loin du marché de Zorro-bar	22 35 86 55
ADIDOGOME	Face au camp 2ème RI d'Adidogomé	22 50 54 85
SILOE	Carrefour Afiao Apédokoe Atigangomé	22 33 82 87
MAGNIFICAT	Afiao Sagbado Yokoe, Rue de la Pampa à 100 m du Palais Royal de Yokoe	22 56 43 20
ACTUELLE	Route de Ségbé, Quartier Sagbado - Adidogomé	22 51 11 72
BETANIA	Rue Sito, Totsi-Glenkomé non loin de la salle des Témoins de Jéhovah	22 43 89 40
MILLENAIRE	Face réserve de la gendarmerie d'Agoenyivé, sur la route de 50m à 300m du côté Nord	22 51 64 31
MATHILDA	Route PATASSE - Lomégan - ODEF	22 51 15 34
EL SHADAÏ	Face Ecole Théologie ESTAO	22 51 44 25
DIEUDONNE	Route de LLEO 2000, non loin de FUCEC Agoe-Téléssou	23 38 07 44
EL-SHAMMAH	Sise à amadahomé à côté de la maison des jeunes	22 46 93 50
ADONAÏ	Face Hôtel la Plantation à Agoè-Nyivé	22 50 04 05
CHARITE	A côté du CEG d'Agoè-Nyivé	22 25 12 60
SHALOM	Agoè-Cacaveï, non loin de BKS. Sur la route Agoè-Adidogomé	22 51 87 60
EMMAÛS	Sur la route de Mission Tové à côté du Bar Solidarité	22 40 25 04
ABRAHAM	Agoè-Logopé Kossigan	22 50 10 00
BAGUIDA	Face CMS de Baguida	22 35 47 77
La FLAMME D'AMOUR	Sise à Agodeke route d'Aného	22 45 70 14

**Le Libéral, c'est tous
les lundis et vendredis
chez votre marchand
de journaux.**

Descente au cœur du plus grand centre hospitalier du Togo : Faure Gnassingbé touche du doigt les réalités du CHU Sylvanus Olympio

Il porte le nom du premier président du Togo, il est à ce jour, le plus grand Centre hospitalier universitaire, mais le CHU Sylvanus Olympio puisque c'est de lui qu'il s'agit malheureusement n'est pas une référence. Malgré le budget alloué, le soutien des partenaires, les prestations de cette structure sanitaire située au cœur de la ville de Lomé reste toujours en dessous des espérances.

pour travailler.

Le chef de l'Etat SEM. Faure E. GNASSINGBE a opté pour ce choix au CHU S.O après le

Ce malheureux constat est valable pour la plupart des structures sanitaires du pays. Pour trouver une solution à cette situation, le projet de contractualisation dont la phase pilote a déjà démarré. Depuis hier, le CHU Sylvanus Olympio a basculé dans la contractualisation. Le chef de l'Etat a personnellement procédé au lancement

Dans son discours de bienvenue, le Directeur du CHU S.O le Col ADOM a saisi l'occasion pour remercier le chef de l'Etat pour son choix de présider personnellement cette cérémonie de lancement de ce projet qui est la contractualisation de certains hôpitaux du pays malgré son agenda très chargé, ce qui traduit les réformes qui concernent ce secteur qui est un outils de développement.

La contractualisation est l'une des priorités inscrites dans le mandat social du chef de l'Etat. Cette réforme devrait permettre de bien contrôler les hôpitaux et tout le personnel qui y travaille, elle donnera aussi



plus d'humanité aux formations sanitaires publiques de notre pays.

La contractualisation est différente d'une privatisation, elle consiste à confier dans un schéma de partenariat public privé, la gestion des hôpitaux à des spécialistes en management spécifique.

La plupart des hôpitaux en Afrique connaissent les mêmes difficultés, et le Togo dans une démarche pragmatique, a choisi

l'approche contractuelle pour permettre une meilleure gestion, tout en gardant la main sur toutes charges financières et les investissements nécessaires dans le secteur de la santé.?

Dans un court discours, le Président de la République a encouragé tous les fonctionnaires de santé et leurs responsables pour tout l'effort qu'ils fournissent pour servir la population en sauvant des



vies.

La population a longtemps interpellé le gouvernement, qui après moult réflexions a fait des choix pragmatiques et courageux.

La mise en œuvre de ce projet va résoudre de nombreux problèmes dans le secteur de la santé, permettre une qualité de soins aux populations et surtout régler le problème de certains médecins de mauvaise foi qui viennent signaler seulement leur présence et retournent dans leur Clinique privée

succès rencontré par cette méthode de management au CHR d'Atakpamé et au CHP de Blitta qui ont fait de bonnes recettes en moins d'un an.

Malgré l'appel à la grève lancé du SYNPHOT, c'est une foule composée de personnel soignant qui a accueilli le chef de l'Etat. Faure Gnassingbé a profité de l'occasion pour visiter plusieurs compartiments du CHU. Il a touché du doigt certaines réalités et échangé avec des maladies.

Cyrille S.



3 jours de manifs et refus des itinéraires recommandés :

La C14 dans une logique de provocation

Contrairement à la semaine dernière, les manifestations auxquelles appelle la coalition des 14 partis à compter de ce jour sont autorisées par le gouvernement. Mais des doutes quant au bon déroulement de ces trois jours de manifestation persistent.



Pour ne pas perturber les activités et la circulation, le ministère de l'administration territoriale et son collègue de la sécurité ont tracé un itinéraire pour ces manifestations qui doivent déboucher sur des meetings. Mais la coalition des 14 fidèle à sa volonté de défier l'Etat oppose une fin de non-recevoir et maintient ses itinéraires. « Les manifestations sur les anciens axes ne sont pas acceptées », a averti Payadowa Boukpepsi.

Dans la correspondance, le gouvernement déplore la persistance de cette volonté

de la coalition de violer les mesures prises par le facilitateur, en prévoyant de manifester à nouveau pour les questions qui sont en cours de discussion au sein du dialogue inter-togolais.

« Le gouvernement prend acte de cette attitude regrettable et va en tirer toutes les conséquences qui s'imposent », a précisé la lettre.

« Alors pour éviter que ne se produisent des troubles graves à l'ordre public au passage de la coalition au cours des manifestations des 25, 26 et 28 avril 2018, le

gouvernement a demandé aux représentants de la coalition à la réunion de changer d'itinéraires », a souligné la lettre.

Il faut rappeler que la volonté affichée de l'opposition de reprendre les manifestations de rue alors que le dialogue n'est pas encore terminé, est une violation des recommandations du facilitateur.

En effet, les protagonistes avaient en début du dialogue au mois de février dernier, fait des concessions. Le gouvernement avait procédé à

la libération des détenus arrêtés sur les lieux de manifestation. Le gouvernement est d'ailleurs allé loin en suspendant le processus électoral déjà en cours. La C14 elle n'avait concédé que la suspension des marches durant la période du dialogue. Mais cette parole donnée s'est vite envolée.

Il y a quelques jours, le sommet extraordinaire de la CEDEAO qui s'est tenu à Lomé s'est prononcé sur le cas du Togo. La conférence des chefs d'Etat et de gouvernement a salué le facilitateur ghanéen pour ses initiatives et efforts dans la résolution pacifique des tensions sociopolitiques auxquelles le Togo est confronté depuis août 2017.

Sur la situation au Togo la CEDEAO a été plus que clair, les partis politiques et la société civile doivent s'abstenir de tout acte de violence et de tout agissement susceptibles de constituer une menace pour la paix et la stabilité du Togo et de la sous-région. Malheureusement on dirait

que ces injonctions de la CEDEAO sont tombées dans les oreilles de sourd, l'opposition la coalition des 14 continue de programmer des marches en toute violation du code du dialogue, des manifestations qui d'ailleurs ne sont pas de nature à garantir la tranquillité.

Il faut aussi dire les manifestations de rue depuis le mois d'août 2017 ont entraîné un manque à gagner criard pour les entreprises qui ont roulé à perte. La chambre de commerce et d'industrie a il y a quelques jours publié une enquête portant sur 912 entreprises interrogées. Un sondage réalisé fin 2017 dont les résultats principaux sont les suivants : plus de 70% des entreprises déclarent enregistrer une baisse de leur chiffre d'affaire, entre 25 et 50% au second semestre 2017. Pour plus de 80% des patrons, ce recul des affaires est directement lié au climat politique. Autant d'éléments qui justifient à suffisance la posture adoptée par le gouvernement par rapport aux manifestations qui doivent se dérouler d'une manière à ce que les activités économiques ne puissent pas en pâtir.

La situation politique togolaise démarrée en août 2017 a connu une accalmie en début du mois de février à la faveur de l'ouverture du dialogue. Seulement trois séances pour ce dialogue qui achoppe sur les réformes constitutionnelles et surtout la question de la candidature ou non de l'actuel Président.

La commission de la CEDEAO qui est désormais appuyée par les facilitateurs, doivent formuler des recommandations qui seront soumises aux chefs d'Etat lors du prochain sommet qui se tiendra en juin prochain. ■

P. Fabrice

PARI RÉUSSI POUR LA DIASPORA TOGOLAISE RÉUNIE A DAKAR

Le Forum de Dakar organisé par le Réseau "Diaspora Force de Développement du Togo" vient de se clôturer ce samedi 21 Avril 2018 sur une note de satisfaction. Voici la Déclaration ayant sanctionné la fin des travaux.

La Diaspora togolaise en Afrique de l'Ouest a tenu, ce samedi 21 Avril 2018, à Dakar, capitale sénégalaise, une importante rencontre d'échange dont l'objectif principal est de sensibiliser, d'organiser et de favoriser une meilleure implication de la Diaspora togolaise dans l'élan de développement enclenché depuis quelques années dans notre pays, le Togo.

Aboutissement d'une

Tournée sous-régionale démarrée, le 17 Avril 2018, par la Côte d'Ivoire avec une rencontre d'échange avec la diaspora togolaise à Port Bouet (Abidjan), cette rencontre initiée par le Réseau « DIASPORA FORCE DE DEVELOPPEMENT DU TOGO », a connu la participation d'une dizaine d'associations des togolais au Sénégal et a bénéficié du soutien du Consul Général du Togo au Sénégal, ainsi

que de l'appui des plus Hautes Autorités du Sénégal qui à travers un Représentant de la Direction Générale des Sénégalais de l'Extérieur, ont bien voulu partager avec les participants la très riche et inspirante expérience de la contribution et de l'implication de la Diaspora Sénégalaise au développement de leur pays, la Teranga, hôte des

présentes assises.

Différentes communications suivies d'échanges ont porté notamment sur les grands changements intervenus ces dernières années au Togo et les Opportunités qu'ils représentent pour la Diaspora, sur la Situation Politique actuelle au Togo, l'implication des Jeunes de la Diaspora togolaise au prochain Forum Présidentiel pour la Jeunesse et surtout sur les attentes, difficultés et autres préoccupations de la Diaspora Togolaise aussi bien dans leur pays

Suite à la page 7

LE GROUPE BOLLORE REAGIT A LA GARDE-A-VUE DE SES DIRIGEANTS

L'information a fait le tour des médias dans la matinée de ce 24 avril. Selon nos confrères du « Monde », Vincent Bolloré, propriétaire du groupe éponyme et plusieurs de ses cadres, ont été placés en garde-à-vue dans les locaux de la police judiciaire de Nanterre (banlieue de Paris, France), où ils sont entendus dans le cadre d'une information judiciaire ouverte pour « corruption d'agents publics étrangers » et portant sur les conditions d'obtention en 2010 des terminaux à conteneurs de Conakry (Guinée) et Lomé. Dans un communiqué dont Focus Infos a obtenu copie, le Groupe Bolloré dément formellement que sa filiale de l'époque incriminée, la SDV, ait commis des irrégularités et rappelle avoir obtenu la concession du terminal à conteneurs de Lomé depuis 2001.

Le dossier qui vaut à Vincent Bolloré et à plusieurs de ses cadres d'être mis en cause et gardés à vue par la justice française serait lié à des soupçons de corruption autour de l'attribution de concessions portuaires à Lomé et à Conakry.

Selon « Le Monde », les magistrats veulent établir si oui ou non, les dirigeants du groupe Bolloré ont utilisé leur filiale de communication Havas pour faciliter l'arrivée au pouvoir d'Alpha Condé, ou la réélection du président de la République, Faure Gnassingbé, en assurant des missions de conseil et de communication sous-facturées. Et ce dans un seul objectif : obtenir les concessions portuaires de terminaux à conteneurs.

CONCESSION OBTENUE AU



Vincent Bolloré

TOGO DEPUIS 2001

Dans un communiqué rendu public peu après l'annonce par la presse de la garde à vue de ses dirigeants, le Groupe Bolloré révèle que l'enquête en cours qui porte sur des facturations de prestations de communication en Guinée et au Togo dans les années 2009 et 2010, est en réalité née « à la suite d'une plainte d'un ancien collaborateur », dont il précise qu'il a été « condamné

pour détournement d'actifs à 3 ans et 9 mois d'emprisonnement ferme et environ 10 millions d'euros de dommages et intérêts ».

De fait, le Groupe Bolloré dément formellement que sa filiale de l'époque SDV Afrique ait commis des irrégularités. « Les prestations relatives à ces facturations ont été réalisées en toute transparence. L'audition de ses dirigeants

permettra d'éclairer utilement la justice sur ces questions qui ont fait l'objet d'une expertise indépendante qui a conclu à la parfaite régularité des opérations » assure le communiqué.

Selon les déclarations du français, Havas, depuis plus d'un demi-siècle, apporte son expertise en communication à des campagnes politiques dans le monde entier et dans des conditions de transparence irréprochables. « La partie transport du Groupe Bolloré a investi en Afrique bien longtemps avant la prise de contrôle d'Havas pour des concessions portuaires dont le succès dépend d'investissements colossaux et nécessite une expertise de haut niveau », précise-t-on au siège du groupe. Qui rappelle

que face à une concurrence forte, c'est l'expertise reconnue du groupe, ses capacités financières, son réseau industriel, son expertise portuaire depuis plus de 30 ans, les investissements qu'il réalise sur le continent africain (plus de 2 milliards d'euros sur les 8 dernières années dont 360 millions pour la seule année 2017) qui lui permettent de se voir attribuer des concessions portuaires. Mais surtout, que les concessions incriminées, notamment celles obtenues au Togo l'ont été en 2001, bien avant l'entrée du groupe dans Havas, ou en Guinée, en 2011, à la suite de la défaillance du n°1 (le groupe étant arrivé en seconde position à cet appel d'offres), défaillance constatée avant l'élection du Président.

De fait, « le lien qui tente d'être fait par certains entre l'obtention de ces concessions et les opérations de communication est dénué de tout fondement économique et révèle une méconnaissance lourde de ce secteur industriel » conclue le communiqué. ■

Source : focus infos.net

La grippe aviaire de nouveau signalée au Togo

Le gouvernement togolais a annoncé, samedi soir, des cas de grippe aviaire suite à un test effectué dans la Préfecture des Lacs (30 km à l'Est de Lomé).

Selon un communiqué conjoint des ministres de l'Élevage, Ouro-koura Agadazi et de la Santé, Moustafa Mijiyawa, leurs services techniques ont été saisis, le 12 avril 2018, par un aviculteur inquiet de la mortalité croissante de volaille dans sa ferme sise dans ladite Préfecture.

Deux semaines après le constat, le fermier avait perdu 3 629 volailles, soit plus de 70 % de son effectif.

« Les résultats d'analyses des échantillons prélevés sur ces volailles faites au laboratoire central vétérinaire de Lomé, le

14 avril 2018, se sont révélés positifs au virus H5N1, confirmant ainsi la présence de la grippe aviaire », précise le communiqué.

Pour riposter contre l'épidémie, le gouvernement a prévu, entre autres, au plan opérationnel, l'interdiction de tous mouvements des volailles pour une période de 30 jours dans ladite Préfecture.

Le Togo avait été touché en 2008 par la grippe aviaire qui a occasionné une importante baisse de la production de volaille, qui est passée de 14 millions de têtes à 8,5 millions



en 2011. De nouveaux cas avaient également été signalés en août 2016 à Adetikopé, localité située à 20 km au Nord de Lomé.

Grippe aviaire chez l'homme

La plupart des virus de la grippe aviaire ne sont pas pathogènes pour l'homme. En revanche, certains sont zoonotiques, ce qui signifie qu'ils peuvent infecter

l'homme et provoquer une maladie. Les virus de la grippe aviaire de sous-type H5N1 en sont l'exemple le plus connu et ils sont actuellement en circulation dans les populations de volailles dans certaines régions d'Asie et d'Afrique du Nord-est, où ils ont provoqué des cas de maladie et des décès chez l'homme depuis 1997.

D'autres sous-types de virus

de la grippe aviaire, comme H7N7 et H9N2, ont également infecté l'homme. Certaines de ces infections ont été très sévères et ont parfois causé la mort mais, dans de nombreux cas, elles sont restées bénignes ou infracliniques chez l'être humain.

Comme les oiseaux jouent un rôle important en tant que source d'aliments et de revenus dans de nombreux pays touchés par les virus de la grippe aviaire, l'OMS et les partenaires du secteur de la santé vétérinaire collaborent à l'interface entre l'homme et l'animal pour définir et réduire les risques pour la santé animale et la santé publique dans les différents contextes nationaux. ■

Source : OMS

Opération sur le marché régional de la dette : Le Togo lève plus de 17 milliards de FCFA

Le Togo a lancé un appel d'offres pour la cession d'obligations du Trésor pour un montant de 15 milliards de FCFA. Pour sa 1ère sollicitation de fonds sur le marché obligataire UMOA-Titres pour le compte du 2^e trimestre 2018, le Togo a enregistré un résultat au-delà des attentes. L'opération pilotée par UMOA-Titres a été un succès.

En effet, le total des sommes levées s'élève à 17,215 milliards, soit un taux de couverture de près de 115%. Autrement dit, pour un objectif financier de départ fixé à 15 milliards FCFA, le Trésor Public togolais réalise à l'arrivée une performance de 17 milliards 215,25 millions FCFA. Soit un taux de couverture de 114,77%. Mais le Trésor Public

togolais ne retient que 15 milliards 715 millions FCFA. Le succès de cette adjudication confirme la solidité des fondamentaux de l'économie togolaise. Le pays confirme ainsi sa bonne opération de la fin du 1er trimestre 2018 sur le marché financier. Cette opération lui avait en effet permis d'obtenir une souscription de l'ordre de 108,59%.

Certains faits semblent avoir joué en faveur du Togo, augmentant ainsi la confiance des investisseurs en son potentiel économique.

En effet, le pays a décroché son 1er investissement de 35 millions de dollars au titre du programme « Millenium Challenge Account », suite à la validation de son programme Threshold.



Nani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances

Aussi, la deuxième investisseurs est information qui a, de toute l'admission du pays au vraisemblance crédité le programme G20 « Compact Togo auprès des withAfrica ».

« Résidence Renaissance » :

Un projet immobilier lancé par la CNSS

Un nouveau projet de logements vient s'ajouter aux dizaines déjà en cours d'exécution au Togo. Le projet baptisé « Résidence Renaissance » sera situé au centre-ville de Lomé sur un terrain délimité par la Résidence du Bénin, la Cité Millénium et l'Avenue Jean-Paul II.



Mme Ingrid Awadé, DG de la CNSS

Le coût de cet ambitieux projet immobilier est estimé à 91 milliards FCFA et a pour objectif de mettre à disposition des logements de moyen et haut standing, notamment des villas et appartements familiaux.

Les détails sur ce projet ont été rendus publics le vendredi 20 avril 2018 par les premiers responsables de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale (CNSS) en présence de Komla Edoh, Directeur de Cabinet du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de

l'employabilité des jeunes artisans du métier des BTP grâce au transfert de compétences qui s'effectuera au cours des travaux qui seront supervisés par des dizaines d'architectes, ingénieurs et autres cadres des BTP », a déclaré la Directrice Générale de la CNSS, Ingrid Awadé.

« Ce projet a pour objet la construction, la vente et l'exploitation de logements de moyen et de haut standing dans le prolongement de la résidence du Bénin à Lomé », a-t-elle indiqué.

Enfin, elle a souligné le double avantage du projet et estime qu'il va contribuer à la réalisation de la politique du logement du gouvernement, tout en engrangeant les ressources nécessaires à l'équilibre financier de notre régime



Le siège de la CNSS

de sécurité sociale. Il sera construit à Lomé sur un site situé à 5 km du point de repère communément appelé « GTA », en référence à une compagnie d'assurance implantée à ce niveau. Une durée de 36 mois est prévue pour ce projet prévu dans sa phase commerciale.

D'après les statistiques sur le logement, elles révèlent un déficit de 500 000 logements au Togo dont 100 000 dans la capitale togolaise. Ce nouveau projet devra donc permettre de combler partiellement ce manque de logements tout en offrant des opportunités d'investissements.

Notons que c'est un programme de construction, de vente et d'exploitation de logements de moyen et de haut standing afin d'offrir à la population togolaise des villas et appartements familiaux et fonctionnels.

La maîtrise d'œuvre du projet sera l'affaire du cabinet international « Architecture Studio » et le cabinet « Espace Architecture » avec le concours de dix (10) agences d'architectures de l'espace Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Source : autogo.com

Programme du Cadre Intégré Renforcé au Togo : Les résultats de la mise en œuvre au cœur d'une rencontre avec les partenaires techniques et financiers

Les résultats de la mise en œuvre du Programme du Cadre Intégré Renforcé au Togo (CIR) ont fait l'objet d'une rencontre d'information et de partage entre le ministère du Commerce et de la Promotion du secteur privé et les partenaires techniques et financiers hier dans la capitale togolaise. Ouverte par la ministre togolaise du Commerce et de la Promotion du secteur privé, Mme Légzim-Balouki, cette rencontre qui a rassemblé les différents partenaires qui œuvrent à l'accroissement du développement du Togo dans le domaine du commerce, vise à les mettre au parfum des avancées et recueillir leur contribution dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet.

Pour la ministre togolaise du Commerce et de la Promotion du secteur privé, ce programme a permis de faire en 2010 le diagnostic de l'économie togolaise afin de ressortir le rôle que joue le commerce. Il s'agit précisément de l'Etude Diagnostique pour l'Intégration du commerce au Togo (EDIC) qui a été mise à jour en 2017, assortie d'un plan d'action 2017-2022, dans le but d'identifier les contraintes majeures qui limitent la participation du Togo dans le commerce mondial et de proposer des approches de



solutions, ce qu'elle salue.

Pour sa part, la représentante résidente du PNUD au Togo, Mme Khadiarta Lo N'Diaye a relevé que le CIR est un programme qui consiste à aider les pays en développement à exploiter

leur potentiel commercial. 48 pays en sont partenaires du programme CIR dont le Togo qui bénéficie dans ce cadre de 2, 4 millions de dollars US de fonds d'affectation spécial.

Ce fonds a permis à l'analyse des résultats de mettre en

place deux catégories de projets : Il s'agit d'une part d'un projet entrant dans le cadre du renforcement institutionnel du pays et d'autre part d'un projet pour la filière soja.

Dans le cadre du projet de renforcements de capacités ont été initiés à l'intention des entreprises sur l'ensemble du territoire. 150 PME/PMI ont ainsi ouvert leurs portes à l'exportation, 2300 personnes dont 900 femmes ont acquis des compétences durables en

développement du commerce.

Pour sa part le projet de catégorie 2 dénommé « projet de renforcement des capacités productives et commerciales de la filière soja au Togo a contribué à l'accroissement des recettes d'exportation et l'amélioration des revenus de la filière au Togo. Il a en outre permis la mise en place d'un conseil interprofessionnel de la filière soja pour garantir une durabilité au sein de la filière avec l'implication des bénéficiaires.

Programme multi donateur de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), le CIR vise à faire du commerce un outil essentiel de croissance de réduction de la pauvreté. ■

Démocrate

PARI RÉUSSI POUR LA DIASPORA TOGOLAISE RÉUNIE A DAKAR

Suite de la page 4

d'accueil que lors de leur retour au Togo.

Ces dernières seront compilées dans un Mémoire qui fera l'objet de débats plus approfondis lors d'une autre rencontre, « Le Forum de la Diaspora pour le Développement du Togo » qui se tiendra en juillet prochain à Lomé, rencontre à l'issue de laquelle sera mise en place officiellement une structure de contact qui permettra aux membres de la Diaspora d'entretenir un dialogue permanent avec les autorités pour une meilleure collaboration qui elle-même passera d'abord par une effective discrimination positive à l'endroit des membres de la



Diaspora dans plusieurs domaines de la vie socio-économique du Togo.

Le Réseau « DIASPORA FORCE DE DEVELOPPEMENT DU TOGO » qui a saisi l'occasion du FORUM DE DAKAR pour se présenter à travers ses objectifs et activités (Don

de Kits d'installation aux Artisans en fin de Formation, Don de Fournitures scolaires, Accompagnement à l'Etablissement des Actes de naissances, Promotion des valeurs de Citoyenneté et de Paix à travers le sport,....) a annoncé la

Construction d'un Centre de Formation Professionnelle à Lomé. Un centre qui portera le nom du Président Faure GNASSINGBE, ceci en reconnaissance aux efforts consentis ces dernières années en termes de développement au Togo. Le

Réseau a sollicité l'apport financier, matériel, technique et intellectuel des membres de la Diaspora désireux de soutenir la réalisation de ce projet.

LE FORUM DE DAKAR s'est clôturé par « L'APPEL DE DAKAR A LA CLASSE POLITIQUE TOGOLAISE », une Déclaration finale qui invite la classe politique togolaise à dépasser ses intérêts partisans pour faire place au Développement et à ce qui nous unit : La Nation Togolaise et un pays qui ne peut que se construire avec l'apport et la participation de tous ses fils et filles, notamment ceux de la Diaspora. ■

Fait à Dakar, le Samedi 21
Avril 2018

Université du notariat togolais : Dix ans de tâches ardues pour relever les nouveaux défis

La dixième université du notariat togolais a ouvert ses portes dans la capitale togolaise a ouvert ses portes hier. Organisée par la Chambre Nationale des Notaires du Togo (CNNT), elle est couplée des journées portes ouvertes du notariat togolais.

Autour de trois thèmes en l'occurrence « le secret professionnel et le droit de rétention du notaire dans le cadre d'une procédure menée par la justice ou l'administration », « la sécurité et l'efficacité des engagements au regard des actes uniformes et la jurisprudence OHADA », et « Régime matrimonial : Quel choix pour l'entrepreneur ? », ce rendez vous du donner et du recevoir entre ces professionnels du droit les

réunira jusqu'à demain afin de renforcer leurs capacités, de les remettre à niveau et de leur permettre d'assurer une prestation aussi efficace que possible aux clients et usagers.

« Une dixième université du notariat au Togo est un événement de taille. Qu'elle contribue à mieux servir nos clients est notre vœu à tous. Les notaires togolais sont fiers de leurs prestations et soucieux de toujours être à

la page pour un meilleur rendement », confia Me David Tsolenyanu, membre de la CNNT

Me Achite - Menni Abdelhamid, Président de la Commission des Affaires Africaines de l'Union Internationale du Notariat, invité d'honneur a, pour sa part, relevé l'importance de la formation et de la mise à niveau dans la vie du notaire, ce qui constitue le soubassement même de ces



universités. Pour lui, il en va de la sécurité juridique que doit garantir le notaire à son client.

Initiée déjà depuis 10 ans, l'université du notariat togolais, bon an mal an, a permis aux notaires togolais d'approfondir leurs

connaissances sur les réglementations nationales, régionales et internationales, moderniser la profession afin de relever les nouveaux défis et enjeux tel les TICS, ...■

Démocrate



**Conducteurs de Taxi et de Taxi - moto,
PAYEZ facilement L'IRTR
à partir de votre mobile**



***145*6*5*2#**



Saisissez le numéro d'immatriculation de l'engin

(Exemple : TG **** BG)

Vous recevez la notification d'imposition précisant le montant à payer

Confirmez le paiement

Saisissez votre code secret de compte TMoney pour valider la transaction

Vous recevez enfin un message de validation ou de l'invalidation de l'opération.

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Transpor routier : Les vrais coûts de prestations liées à l'immatriculation

COÛT DES PRESTATIONS LIEES A L'IMMATRICULATION DES VEHICULES DE QUATRE (04) ROUES ET PLUS

Catégorie de véhicules	Genre de véhicules	Nombre de places	Coût												
			Immatriculation	fabrique et pause de plaque	Visite technique et vignette	d'assurance									
						Essence					Diesel				
						3 à 6 cve	7 à 10 cve	11 à 14 cve	15 à 23 cve	24 et plus	1 à 4 cvd	5 à 7 cvd	8 à 10 cvd	11 à 16 cvd	17 et plus
Véhicules neufs	VL (Pgers, taxi et Mdses)	deux (02) à quinze (15) places	15 500	14 600	2 200	46 290	52 540	68 425	92 000	111 980	111 980	52 540	68 425	92 000	111 980
	VL (privées ou administratives)			14 600	4 700	30 820	35 017	45 597	61 295	74 635	30 820	35 017	45 597	61 295	74 635
	PL, tracteurs remorques et S/R			14 600	5 200	46 290	52 540	68 425	92 000	111 980	111 980	52 540	68 425	92 000	111 980
	VL étatiques			15 600	4 700	30 820	35 017	45 597	61 295	74 635	30 820	35 017	45 597	61 295	74 635
	VS			20 600	4 700	65 738	73 782	104 034	146 875	171 864	65 738	73 782	104 034	146 875	171 804
Véhicules d'occasion ≤ 15 Cv	VL (Pgers, taxi et Mdses)	deux (02) à quinze (15) places	25 500	14 600	2 200	46 290	52 540	68 425	92 000	111 980	46 290	52 540	68 425	92 000	111 980
	VL (privées ou administratives)			14 600	4 700	30 820	35 017	45 597	61 295	74 635	30 820	35 017	45 597	61 295	74 635
	PL, tracteurs remorques et S/R			14 600	5 200	46 290	52 540	68 425	92 000	111 980	111 980	52 540	68 425	92 000	111 980
	VL étatiques			15 600	4 700	30 820	35 017	45 597	61 295	74 635	30 820	35 017	45 597	61 295	74 635
	VS			20 600	4 700	55 738	63 782	94 034	136 875	161 804	55 738	63 782	93 734	136 875	161 804
Véhicules d'occasion > 15 Cv	VL (Pgers, taxi et Mdses)	deux (02) à quinze (15) places	35 500	14 600	2 200	46 290	52 540	68 425	92 000	111 980	46 290	52 540	68 425	92 000	111 980
	VL (privées ou administratives)			14 600	4 700	30 820	35 017	45 597	61 295	74 635	30 820	35 017	45 597	61 295	74 635
	PL, Tracteurs remorques et S/R			14 600	5 200	46 290	52 540	68 425	92 000	111 980	111 980	52 540	68 425	92 000	111 980
	VL étatiques			15 600	4 700	30 820	35 017	45 597	61 295	74 635	30 820	35 017	45 597	61 295	74 635
	VS			20 600	4 700	45 738	84 034	53 782	126 875	151 804	46 738	54 782	85 034	127 875	152 804

LEGENDES

VL : véhicules légers

VS : véhicules spéciaux

PL : poids lourds

Fin d'année 2017-2018 : Le réaménagement de l'année scolaire scolaire

Travail - Liberté - Patrie

COMMUNIQUÉ DU MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Suite à la signature du Protocole d'accord relatif au secteur de l'éducation nationale par le Gouvernement et les organisations des syndicats de l'enseignement, les activités pédagogiques et scolaires seront réaménagées dans tous les établissements publics et privés du Togo.

En conséquence,

- 1) La fin de l'année scolaire, initialement prévue pour le 06 Juillet 2018, est reportée au vendredi 24 août 2018 au soir ;
- 2) La rentrée scolaire 2018-2019 est fixée au lundi 15 octobre 2018 au matin.

Le calendrier de tous les examens scolaires est remanié comme spécifié dans la décision interministérielle annexée au présent communiqué.

Fait à Lomé, le 24 avril 2018

Le Ministre des Enseignements
Primaire, secondaire et de la
Formation professionnelle

Prof. Komi Paalamwé TCHAKPELE

DECIDENT :

Article 1^{er} : L'article 1^{er} de la décision interministérielle n°179/MEPSFP/MESR/MDETFF/ du 18 octobre 2017 fixant les dates des examens et concours de l'année scolaire 2017 - 2018 est modifié comme suit :

Article 1^{er} nouveau : Les examens et concours de l'année scolaire 2017 - 2018 auront lieu aux dates ci-après :

EXAMENS	ANCIENNES DATES	NOUVELLES DATES
ENSEIGNEMENT GENERAL		
BAC I	EPS du 05 au 15 mars 2018	Sans changement
	MATIERES PRINCIPALES 22, 23, 24, 25, et 26 mai 2018	MATIERES PRINCIPALES 31 juillet au 03 août 2018
BAC I (REMPLACEMENT)	21, 22 et 23 août 2018	11, 12, 13 septembre 2018
2		
BEPC	EPS du 23 avril au 04 mai 2018	Sans changement
	MATIERES PRINCIPALES 05, 06, 07 et 08 juin 2018	MATIERES PRINCIPALES 03, 04, 05 et 06 juillet 2018
BEPC (REMPLACEMENT)	21, 22 et 23 août 2018	11, 12, 13 Septembre 2018
CEPD	18, 19 et 20 juin 2018	17, 18 et 19 juillet 2018
ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE		
BEP COMMERCIAUX	du 29 mai au 13 juin 2018	Sans changement
BAC I EPREUVES TECHNIQUES ET PRATIQUES	du 08 au 19 mai 2018	du 16 au 27 juillet 2018
BAC I EPREUVES ECRITES	EPS du 09 au 22 mars 2017	Sans changement
	MATIERES PRINCIPALES du 22 au 26 mai 2018	MATIERES PRINCIPALES du 30 juillet au 03 août 2018
BAC I (REMPLACEMENT)	du 07 au 10 août 2018	du 11 au 14 septembre 2018
3		
CAP ARTISTIQUE ARTISANAL	du 05 au 16 juin 2018	du 13 au 24 août 2018
CAP INDUSTRIELS		
CAP AGRO-PASTORAL ET ARTS MENAGERS		
CAP BOUCHERIE CHARCUTERIE	du 05 au 16 juin 2018	Sans changement
CAP COUTURE COIFFURE ET ESTHETIQUE		
CAP HOTELIER	du 03 au 14 juillet 2018	Sans changement
CAP EMPLOYE DE BANQUE	29 mai au 13 juin 2018	
BP BANQUE	du 19 au 29 juin 2018	Sans changement
BP HOTELIER	du 24 juillet au 04 août 2018	Sans changement
CQP CERTIFICATION DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE	du 07 au 10 août 2018	du 11 au 14 septembre 2018
BTA (Brevet de Technicien Agricole)	du 06 au 17 août 2018	Sans changement
BT INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	du 07 au 25 août au 2018	du 21 août au 08 septembre 2018
CERTIFICAT DE FIN D'APPRENTISSAGE	10 au 15 septembre 2018	Sans changement
4		

OFFICE DU BACCALAUREAT		
BAC II Epreuves pratiques	du 29 mai au 08 juin 2018	du 03 au 13 juillet 2018
BAC II Ecrit (Enseignement général et technique)	18 au 23 juin 2018	du 06 au 11 août 2018
OFFICE DU BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR		
BTS	Epreuves orale et pratique : du 25 juin au 04 juillet 2018 Epreuves écrites : du 09 au 14 juillet 2018	Sans changement
DTSA	Epreuves orale et pratique : du 21 au 25 mai 2018 Epreuves écrites : du 20 au 25 août 2018	Sans changement

Article 2 : La présente décision qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

Lomé, le 24 AVR 2018

Le Ministre des Enseignements Primaire, Secondaire et de la Formation Professionnelle

Prof. Komi Paalamwé TCHAKPELE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Prof. Octave Nicoué K. BROOHM

Le Ministre Délégué chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

Georges Kwawu AIDAM

Tribune Libre

Gerry TAAMA se prononce sur la fameuse enquête de Afro baromètre :

Gerry TAAMA : « Afro baromètre et ses sondages »

Cest désormais devenu une tradition. Tous les deux ou trois ans afrobaromètre publie ses sondages, et aussitôt les hommes politiques et les acteurs de la société civile s'en saisissent pour chacun justifier leurs positions. Sauf que la confrontation avec la réalité n'est pas toujours heureuse. En 2014, on nous avait assuré que plus de 85% des Togolais voulaient la limitation des mandats à deux. Nous sommes allés à des élections présidentielles en 2015. Logiquement, ce peuple devrait sanctionner celui qui brigait un troisième mandat. Mais étant donné que les 4 candidats de l'opposition (moi y compris) n'ont toujours pas prouvé qu'on les a volé, nous sommes obligés bien malgré nous de convenir que ce même peuple a voté à 60% de taux de participation. Et que 55% de ces votants ont choisi Faure Gnassingbé. Ça, c'est un fait.

Je suis de retour de la brousse et je viens de faire lecture des résultats d'enquête. Du très bon travail assuré par notre cher ami Blimpo. La présentation comme d'habitude est d'une clarté exceptionnelle.

J'ai dirigé, entre 2010 et 2012, une agence de sondage; Moffi, et nous avons à l'époque procédé à plusieurs études aussi bien à Lomé qu'à l'intérieur du pays. (Je sais, j'ai fait beaucoup de choses). Ma maîtrise en sociologie m'y a sans doute aidé, même si je reconnais que j'ai dû me remettre à niveau en achetant plusieurs livres sur internet, et que la connaissance du logiciel SPSS a nécessité de solides bases en informatique et gestion de données. En cette qualité, je me permets de faire ces trois observations, au milieu d'une quantité qui peuvent être relevées.

Primo: la thématique.

Pendant nos enquêtes, nous avons remarqué que les Togolais sont très prolixes sur tous les sujets, mais se murent comme une carpe dès que le sujet devient politique. Surtout dans les milieux ruraux, les questions liées à la politique font systématiquement fuir les gens. Du coup, la thématique à elle seule reste un sujet discriminant. D'après nos expériences, c'est presque toujours la même catégorie de personnes, hardies et plutôt frondeuses qui, dans les villages et villes de l'intérieur, acceptent se faire interroger

sur des sujets politiques. Ce n'est pas la faute des sondeurs, mais une réalité sociologique avec laquelle il faut travailler, compte tenu de l'histoire particulière de notre pays.

Secundo: l'appartenance politique.

De la première observation découle la seconde: L'enquête a introduit un paramètre intéressant, l'appartenance politique. C'est très bien, sauf qu'en règle générale, les militants d'UNIR ne parlent pas. Ils sont élevés comme des militaires. Ils parlent sur ordre. Si vous arrivez dans mon village à Siou, et vous commencez à vouloir poser des questions qui abordent les sujets politiques, les militants d'Unir vont partir. Ils sont prévenus depuis forts longtemps à ne pas parler aux étrangers et aux journalistes. Ceux qui vont répondre à vos questions sont soit des indépendants, ou des frondeurs (donc plus proches de l'opposition). Et suivant le milieu où ils vivent, ils vous diront qu'ils sont soit du pouvoir ou de l'opposition. Dans beaucoup de villages de l'intérieur, il est bien vu de dire qu'on est proche du pouvoir. C'est souvent une garantie de tranquillité. Après, c'est la nature des réponses qui traduit la proximité avec Unir ou non. Aucun vrai militant d'Unir n'ira se prononcer sur la non-candidature de Faure en 2020: trop dangereux. L'erreur que l'interprétation de ses résultats peut avoir est de penser que les Togolais

votent de façon objective, selon leur conscience, alors que dans beaucoup de cas, c'est selon les consignes du chef canton, du préfet, du ministre, du directeur, des cadres du villages et du frère ou sœur qui a réussi et qui paie l'écolage des petits frères et les ordonnances médicales. Point.

Tertio: la technicité des questions.

Des questions aussi techniques que le retour à la constitution de 92 sont difficilement compréhensibles par une grande partie de notre population. J'aurai aimé savoir, avant que ces personnes ne se prononcent sur le retour de la constitution de 92, combien avaient déjà lu cette constitution auparavant. Les sujets concernant la limitation de mandats et la non-candidature des Faure en 2020 sont toutes aussi complexes. Contrairement à ce qu'on croit, l'information sur la crise politique au Togo atteint très peu l'intérieur de notre pays. Les villes où les manifestations ont lieu sont majoritairement celles où l'opposition dispose d'un député au moins à l'assemblée nationale (Dapaong, Mango, Bafilo, Bassar, Kouka, Sokodé, Kpalimé, Atackpamé, Tsevié, Tabligbo, Aneho,...) ou alors là où vit une forte communauté soudée derrière le PNP (Anié, Tchamba.) Et encore ces manifestations se sont souvent limitées à la ville. D'après nos expériences de ces derniers mois, la conscience



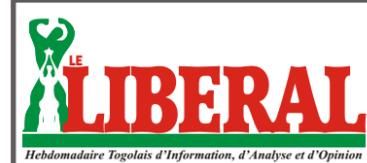
citoyenne et l'information politiques sont très peu présentes dans nos milieux ruraux.

En conclusion, bien que ces sondages soient réalisés avec un professionnalisme à toute épreuve, les résultats ne sont pas toujours exploitables par les hommes politiques sans y ajouter une grosse dose de pondération. La matière du sondage, l'homme, n'est pas toujours exploitable indifféremment, sans tenir compte de l'histoire particulière du pays et de sa socialisation. Entre la société (au sens sociologique du terme) et la communauté, les rapports sociaux sont différents, et il est difficile d'appliquer à ces deux milieux les mêmes techniques d'étude des comportements. C'est un peu comme résoudre une formule trigonométrique en kabyè (ma langue maternelle). Pas facile.

Pour moi, une telle étude gagnerait à être plus ciblée (par exemple les partis politiques désignent leur militants) et se rapporter sur un échantillon plus petit avec des questions indirectes et plus fouillées. Les résultats ne seront pas des graphiques et des pourcentages, mais il ressortira des tendances intéressantes. Certes, les données se présenteront dans ce cas en de longues tirades de spécialistes, dans un document d'une centaines de pages, que malheureusement peu liront. C'est plus facile, les chiffres, mais sur le terrain, la réalité est scélérate.

Autrement, sur la base de ces résultats, il ne servirait plus à rien de s'époumoner à faire des réformes constitutionnelles, revoyons juste le cadre électoral et allons aux législatives. Les 63% de Togolais qui souhaitent le retour à la constitution de 92 donneront à l'opposition la majorité qualifiée requise pour pouvoir la modifier à l'assemblée nationale. Et surtout, pour 2020, les 87% de Togolais qui souhaitent la limitation de mandats à deux (je rappelle que ce chiffre était de 85% en 2014) n'auront qu'à sanctionner Faure dans les urnes.

T. K. Gerry



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

PETCHEZI P. D. Fabrice

Comité de Rédaction

PETCHEZI Fabrice
Alain TCHEDRE
Prosper AWIH
Dick MESSAN (Stagiaire)

Correcteur

S. Didier

Infographie

JPB

Adresse

Route du Contournement CEDEAO,
Agoè Démakpoè, non loin des rails
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 42 83 46
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

Direct Sprint

Tirage

1000 exemplaires



Rotary
Lomé Arc-en-ciel

9^{ème} ÉDITION

SALON

des métiers

THÈME

ÉTUDES ET MÉTIERS D'AVENIR DE LA FILIÈRE AGRO-ALIMENTAIRE

- Communication des professionnels de l'agroalimentaire
- Rencontres B to B
- Rencontre B to C
- Orientation et conseils

28 AVRIL 2018 | 09 H

Institut Français de Lomé

CIBLE : Élèves de 1^{ère}, Terminale et étudiants